

Réf: Dossier 306679

Avis de constitution

SOCIETE « AGRO BOLA »

Siège Abidjan Cocody-Riviera Bonoumin, lot n° 167
ilot 14 en face de l'Ecole Catholique Père MONTI de la
Riviera II, 01 Boite Postale 2173 Abidjan 01., Lot 167, Ilot
14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRO BOLA »

Objet : CULTURES ET DISTRIBUTIONS DE DENREES
VARIEES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody-Riviera Bonoumin, lot n° 167
ilot 14 en face de l'Ecole Catholique Père MONTI de la
Riviera II, 01 Boite Postale 2173 Abidjan 01., Lot 167, Ilot
14

Dirigeant(s) M BOKA EDI LOUIS HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02395 du 14/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28709/GTCA/RC/2024 du 14/05/2024

